

La lettre de propagande mensongère du prêtre Jean-Benoit Casterman

Cher Pierre Cassen,

La lettre du prêtre Jean-Benoit Casterman publiée sur R.L, pour faire l'éloge de la religion catholique, est une fois de plus la preuve que les prêtres continuent à prendre les citoyens pour des « imbéciles ignorants ».

Il déforme complètement l'histoire de la chrétienté. Seize siècles de persécutions terribles contre les hérétiques, les sorciers et sorcières, les guerres de religion, les croisades, des siècles d'inquisition, des innocents brûlés vifs sur le bûcher au nom des Evangiles et du Christ, une dictature totale de l'Eglise, 16 siècles d'interdiction de penser. Aucune institution n'a été aussi cruelle et criminelle que l'Eglise au cours des 16 siècles passés. Aucune institution n'a autant de morts sur sa conscience (des millions de morts, une multinationale du crime). Encore aujourd'hui cette Eglise s'oppose aux progrès de la science (interdiction de la recherche sur les cellules souches humaines, etc., interdiction des contraceptifs, de l'euthanasie, de l'avortement, (sauf pour les nonnes violées par les prêtres dans 23 pays) ou les milliers d'enfants violés dans le monde (sans préservatif) par les curés pédophiles. Sur ces crimes rien sur RP.?

Ce serait trop long de parler de tous ses mensonges dans le texte. Il fait croire par exemple que l'Eglise s'est opposée aux dictatures alors qu'elle n'a fait que collaborer avec elles. Il cite la Mère Teresa comme exemple pour l'aide aux pauvres.

La mère Teresa est une nonne très instruite qui a trompé toute

sa vie les gens par sa turpitude, ses mensonges, ses déclarations inhumaines, et sa recherche de gloire et de fréquentations des dictatures pour se faire remettre de gros chèques pour enrichir le Vatican. (Ce n'est pas possible que ce prêtre n'ait jamais lu sur Internet qui est véritablement cette terrible nonne. Si vous ne savez pas qui est cette femme, lisez le livre : « Le Mythe de mère Teresa » par Christophe Hitchens.

Ce prêtre compte sur le fait que les gens n'ont lu ni l'Ancien ni le Nouveau testament, pour se référer aux Evangiles et au Christ (qui veut qu'on brûle éternellement en enfer).

Le Prêtre Jean Meslier disait : Je crois pouvoir dire que quand il n'y aurait, par exemple, que les fables d'Esopé, elles sont certainement beaucoup plus ingénieuses et plus instructives, que ne le sont toutes ces grotesques et basses paraboles, qui sont rapportées dans les Evangiles. » (Jean Meslier / 1664-1729 / Testament).

Un problème que RL devrait absolument régler :

1° Parler aussi de l'intégrisme chrétien dans le monde. Quand RL va-t-il dévoiler la terreur chrétienne qui règne aux E.U, un pays où celui qui se dit athée est exclu de la communauté (voisins), exclu de sa famille, exclu à son travail (l'athée n'ose pas le dire à sa propre femme). C'est l'Iran moins les exécutions, sauf de temps en temps un médecin abattu pour cause d'avortement.

2° Parler du contenu de la Bible Ancien et Nouveau Testament et pas uniquement du Coran. RL ne dit jamais que le Coran est un « plagiat de l'Ancien et du Nouveau testament ».

Je joins un texte que j'ai écrit en 2007 sur « Fairelejour » concernant la Bible. Ce texte sur R.L apprendrait aux lecteurs que l'Ancien Testament est aussi horrible que le Coran (plagié de la Bible) et que la lapidation des femmes s'y trouve, comme la mise à mort des homosexuels, etc....

Je joins mon article : « LISEZ LA BIBLE, VOUS ETES PEUT-ETRE PARMIS LES CONDAMNES A MORT » qui a paru en 2007 sur « fairelejour ». Peut-être que RP pourrait aussi une fois faire connaître le contenu de la Bible, en publiant cet article. Qu'en pensez vous, cher Pierre ?

Salutations cordiales,

Guillaume Plas

MERE THERESA PAS SI BONNE QUE ça.

Ses lettres établissent que durant au moins un demi-siècle de sa longue vie, **mère Teresa** ne ressentait plus la présence de Dieu. Dieu était absent et laissait la place au grand vide. Aussi bien dans son cœur que dans l'eucharistie.

Pendant un demi-siècle, la religieuse a vécu dans un état intense et tragique de déréliction spirituelle, et même de vraie détresse. Elle parle volontiers de « torture » intérieure. Elle compare son expérience à celle de l'enfer et se sent gagnée par l'inquiétude, **au point de ne plus croire au ciel, ni même à Dieu. Son sourire, dit-elle, est en fait un « masque ». Plus encore, elle se sent hypocrite, n'éprouvant aucun amour pour Dieu.**

En novembre 1995, l'Irlande, seul pays à maintenir cette interdiction, était invité à abroger l'interdiction du divorce. La plupart des partis irlandais appelèrent à voter « oui » au référendum. Le scrutin promettait d'être très serré (en définitive, le « oui » l'emporta par 50,3 % des suffrages). **Mère Teresa, qui n'est pas irlandaise, appela à voter « non ».**

En 1981 déjà, **Mère Teresa** reçut à Haïti la plus haute distinction du pays des mains de la **famille Duvalier**, qu'elle remercia par un discours enthousiaste, expliquant que le dictateur **Jean-Claude Duvalier** – « Bébé Doc » – et sa femme Michèle non seulement « aimaient les pauvres », mais étaient

« adorés d'eux »...**(La mère Teresa se fit remettre par le dictateur un gros chèque pour les caisses du Vatican, alors que ce pays a toujours été si pauvre) mais pour être bien avec le Vatican, tout est permis La mère Teresa était connue pour aller collecter de l'argent chez les grands de ce monde, destiné non pas aux pauvres, mais au Vatican.)**

Quelques années plus tard, en 1990, en Albanie, **elle déposa une couronne de fleurs sur la tombe de l'ancien dirigeant stalinien totalitaire, sanguinaire et inhumain, Enver Hodja**, ce qui heurta profondément de nombreux albanais.

En 1992, elle intervint lors du procès de **Charles Keating**, l'un des plus redoutables escrocs américains du siècle écoulé. Le milliardaire s'était enrichi aux dépens des petits épargnants. Catholique intégriste, il menait une croisade contre la pornographie et tenta en particulier de faire condamner **Larry Flint** (cf le film de Milos Forman qui lui est consacré). Il avait donc droit, dans l'esprit de **Mère Teresa**, à toutes les excuses ! (Elle reçut même de grosses sommes d'argent de ce dictateur des pauvres pour le Vatican)

On a souvent déploré les risques graves favorisés par le développement précaire des techniques de soin dans les établissements inspirés par **mère Teresa**. Certes, parfois cela était inévitable en raison de la pauvreté de moyens, financiers et autres ; d'autres fois, au contraire, **il semble qu'il y ait eu un parti pris providentialiste. En outre, une part importante de l'argent reçu servait à financer des couvents de l'ordre fondé par Mère Teresa** alors que des besoins vitaux semblaient en cause dans les cliniques.

Mère Teresa a condamné sans relâche non, seulement l'avortement mais encore la contraception. Pour elle, l'interruption de grossesse constituait « le principal danger qui menace la paix mondiale» . Elle refusait toute approche critique nuancée de la question et se contentait d'affirmer : *« il n'y aura jamais trop de bébés parce qu'il n'y a jamais*

trop de fleurs ou d'étoiles». Cette « mère des pauvres » se prononça pourtant de façon très dure contre la théologie de la libération, et les autres « *hérésies progressistes* » qu'elle abhorrait. Aux arguments opposés, par exemple, la souffrance des misérables, elle n'hésita pas à dire : « ***il y a quelque chose de très beau à voir les pauvres accepter leur sort, le subir comme la passion du Christ. Le monde gagne beaucoup à leur souffrance. »*Est-ce vraiment chrétien ?**

LISEZ LA BIBLE VOUS, ETES PEUT-ETRE PARMIS LES CONDAMNES A MORT

Vendredi 11 mai 2007-05-11

Par Guillaume

Beaucoup de fidèles qui vont à l'Eglise oublient que la religion qu'ils vénèrent ne les aime pas du tout et qu'ils se trouvent dans **une des catégories que leur Dieu adoré condamne à mort**. Parmi ceux qui vont à l'Eglise, ils sont des centaines de millions qui ignorent que leur Dieu biblique veut les exterminer, notamment ceux qui sont coupables d'adultère, les filles non vierges avant le mariage, les homosexuels, les blasphémateurs, ceux qui pratiquent le « coïtus interruptus », ceux qui travaillent quand c'est interdit, ceux qui ne sont pas circoncis, etc. (C'est exemplatif, pas limitatif) Si tous ces fidèles se mettent à lire la Bible, ils vont se rendre compte que Dieu n'est pas un Dieu d'amour comme l'invente le curé, le rabbin ou l'imam, mais un Dieu assoiffé de sang. Saint Paul met l'homosexualité au même niveau que l'ivrognerie, l'adultère ou le vol et explique aux Corinthiens

que les homosexuels ne pourront avoir part au Royaume de Dieu. Si néanmoins tous ces » **condamnés à mort bibliques** » aiment un tel Dieu et veulent prier pour lui, Sigmund Freud dirait qu'ils sont masochistes.

Dans l'Ancien Testament c'est clair il y a discrimination en raison de l'orientation sexuelle contre l'homosexuel qui doit être tué:

Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une **abomination**. (Lévitique 18.22)

Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, **ils ont fait tous deux une chose abominable, ils seront punis de mort:** leur sang retombera sur eux. (Lévitique 20.13.)

Dans le Nouveau Testament on trouve également la discrimination, le mépris et la haine contre l'homosexuel:

Ni les efféminés, ni les homosexuels n'hériteront le royaume de Dieu. (1 Corinthiens 6.9-10) Nous n'ignorons pas que la loi est bonne, la loi n'est pas faite pour le juste, mais pour les méchants les impies et les pécheurs, les irréligieux et les **impudiques, homosexuels**, et tout ce qui est contraire à la **saine doctrine**, conformément à l'Évangile de la gloire du Dieu bienheureux, Évangile qui m'a été confié ». (1 Tim 1.9-10)

« C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes: car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature et de même les hommes abandonnant l'usage

naturel de la femme, se sont enflammés dans leurs désirs les uns pour les **autres, commettant homme avec homme des choses infâmes**, et redevant en eux-mêmes le salaire que méritait leur égarement. (Rom. 1.24.27)

S'il y a des hommes homosexuels c'est Dieu qui l'a voulu sinon il aurait veillé à ce que l'homme soit 100% hétérosexuel. Comment les homosexuels peuvent-ils aller à la messe et **prier pour un Dieu qui les a créés ainsi mais qui les condamne à mort et une église qui les méprise?**

Mais Yahvé veut éliminer presque la race entière lorsqu'il condamne à mort ceux qui pratiquent le « coitus interruptus » pour empêcher la fécondation. Ceux qui ont vu dans l'onanisme l'interdiction de la masturbation se trompent parce qu'Onan ne s'est pas masturbé, mais il a pratiqué le « coitus interruptus » parce qu'il ne voulait exécuter l'ordre de Dieu, d'enceinter la veuve de son frère. (Genèse, 38,9-10)

Mais Yahvé ne veut pas uniquement la mort des homosexuels, il est bien plus assoiffé de sang que cela.

Il déteste les **incirconcis**. Il ordonne leur extermination: **Un mâle incirconcis**, qui n'aura pas été circoncis dans sa chair, **sera exterminé** du milieu de son peuple: il aura violé mon alliance. (Genèse 17.14)

Il ordonne même la mort pour non-respect du sabbat: Vous **observerez le sabbat**, car il sera pour vous une chose sainte. Celui **qui le profanera, sera puni de mort**, celui qui fera quelque ouvrage ce jour-là, sera retranché du milieu de son peuple. (Exode 30.14) **Celui qui le violera (sabbat) doit être**

mis à mort, car quiconque fera un travail dans ce jour-là, cette personne-là sera retranchée du milieu des siens. (Exode 31.14 – et 35.2)

C'est aussi **la condamnation à mort** pour celui qui ne croit pas dans l'Eternel: Celui qui offre des sacrifices à **d'autres dieux qu'à l'Eternel** seul **sera voué à l'extermination.** (Exode 22.20) Celui qui sert d'autres dieux, **tu le lapideras** et il mourra parce qu'il a cherché à te détourner de l'Eternel, ton Dieu (Deutéronome 13,6-10)

Jésus le Dieu chrétien envoie en enfer tous ceux qui ne croient pas en lui (tous les non chrétiens), il les ressuscite même pour ensuite les expédier définitivement en enfer (Jean 5.28-29), il ordonne leur extermination:

Au reste, amenez-ici mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je régnasse sur eux, et **tuez-les en ma présence.** (Luc 19.27) L'Eglise catholique s'en est inspirée pendant 15 siècles. On tente de dire que ces paroles ne sont pas prononcées par le doux Jésus mais il suffit de lire le verset précédent (19.26) et le verset suivant (19.28) dans lequel ont lit « **Après avoir ainsi parlé,** Jésus marcha devant la foule », pour monter à Jérusalem.

Le Coran plagié de l'Ancien et du Nouveau Testament, contient d'innombrables versets dans lesquels Allah incite à exterminer les non-musulmans. Pour inciter au crime il s'est inspiré de Yahvé:

Les infidèles sont vos ennemis déclarés. (Soura IV ,102) S'ils retournent à l'infidélité, **saisissez-les et mettez-les à mort** partout où vous les trouverez. Ne cherchez parmi eux ni protecteur ni ami.(Sourate IV, 91)

« Quand vous rencontrerez **les infidèles, tuez-les jusqu'à en faire un grand carnage,** et serrez les entraves des captifs que

vous aurez faits ». (Sourate XLVII, 4)

Les infidèles: Vous les mettrez à mort, ou vous leur ferez subir le **supplice de la croix, vous leur couperez les mains et les pieds alternés** (Le Coran sourate 5, v.37-

Dieu ordonne aussi la **lapidation de celui qui blasphème** ainsi les religions ont une arme redoutable contre celui qui dénonce les absurdités des livres saints:

Celui qui blasphémera le nom de l'Eternel sera puni de mort, toute **l'assemblée le lapidera**. Qu'il soit étranger ou indigène, il mourra, pour **avoir blasphémé le nom de Dieu**. (**Lév. 24.16 et Deut. 13,6-10**)

Yahvé montre que Dieu est bien un homme, tout comme il n'a voulu engendrer qu'un fils par ce qu'il est misogyne. Les femmes sont victime de cette misogynie divine.

Yahvé ou Jéhovah ordonne la mort par lapidation **pour la fille qui n'est plus vierge**: Si la jeune femme ne s'est point trouvée vierge, on fera sortir la jeune femme de la maison de son père, elle sera **lapidée** par les gens de la ville et **elle mourra**. (Deutéronome 21,22) Si une jeune **fille vierge est fiancée**, et qu'un homme la rencontre dans la ville et couche avec elle, vous les amènerez tous deux à la porte de la ville, **vous le lapiderez**, et ils mourront, la jeune fille pour n'avoir pas crié dans la ville, et l'homme pour avoir déshonoré la femme de son prochain. (Deutéronome 22,24-25).

Dieu ordonne aussi la mort **pour adultère** et le nombre de coupables se comptent par centaines de millions:

Si l'on trouve un homme couché avec une femme mariée, ils **mourront** tous les deux, l'homme qui a couché avec la femme, et la femme aussi. (Deutéronome 22.)

L'homme qui a commet **l'adultère** avec la femme de son prochain **devra mourir**, lui et sa complice (Lévitique 20.10)

Allah va dans le même sens: Si vos femmes commettent l'action infâme (l'adultère) enfermez-les **dans les maisons jusqu'à ce que la mort les visite** (Sourate IV, 19)

Tous ceux et celles qui ont commis un adultère, toutes celles qui ont épousé un divorcé (et qui ne peuvent plus communier), que font-ils dans cette Eglise qui les rejette et les culpabilise et ont un Dieu qui les condamne à mort?

Jésus dit dans le Sermon sur la Montagne : « Vous avez entendu qu'il a été dit: **Tu ne commettras pas d'adultère.**

« Eh bien, moi je vous déclare: tout homme qui regarde la femme d'un autre en la désirant **a déjà commis l'adultère avec elle, en lui-même.** Si donc c'est à cause de ton œil droit que tu tombes dans le péché, arrache-le et jette-le loin de toi: il vaut mieux pour toi perdre une seule partie de ton corps que d'être jeté tout entier dans l'enfer. (Mat 5.27-29.)

Chaque fois que Jésus regardait Marie Madeleine, cette

pécheresse de mauvaise vie, (Luc 7.36-39) cette prostituée selon l'Eglise, dont il a chassé 7 démons et qui lui baisait les pieds, il devait se rendre coupable d'adultère et peut-être pas uniquement d'un « **adultère de visu** ». A-t-il arraché son œil? Ne pas confondre ici avec Marie, la Vierge perpétuelle.

Jésus est d'accord avec la Loi de Jahvé, c'est normal puisque c'est son fils, même s'il l'a crucifié inutilement :

«Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes, **je suis venu non pour abolir mais pour accomplir**» Il ne disparaîtra pas de la loi un iota ou un seul trait de lettre (Mt 5, 17-19) L'Ancien Testament est ainsi entièrement maintenu, le fils ne pouvant supprimer ce que le père a ordonné.

Pourquoi Yahvé ou Jéhovah, crée des hétérosexuels qui aiment parfois de changer de femme, ce que Dieu a mis dans leur nature, mais aussi des homosexuels, pour ensuite inciter à **les tuer les uns parce qu'ils commettent l'adultère, les autres parce qu'ils sont homosexuels?** Dieu devrait se flageller lui-même pour son travail bâclé, s'il trouve qu'il s'est trompé en créant des homosexuels ou des gens infidèles à leur femme, au lieu de se venger contre ses créatures innocentes.

Tu ne laisseras point vivre la **magicienne** (Exode 22.18) Si un homme ou une femme ont en eux l'esprit d'un mort ou un esprit de divination, **ils seront punis de mort, on les lapidera**: leur sang retombera sur eux. (Lévitique 20.27) L'Eternel a en abomination les devins, les astrologues, les magiciens, les

personnes qui disent la bonne aventure, etc. (Deutéronome. 18,9-12) –

Pendant l'inquisition, qui a duré plusieurs siècles, l'Eglise catholique voyait partout des sorcières et ces femmes innocentes ont été brûlées vives sur le bûcher avec tous les autres hérétiques ne croyant pas dans le petit Jésus. On appelle cette barbarie chrétienne en jargon chrétien: **les « valeurs chrétiennes, la morale chrétienne »** à inscrire dans la Charte européenne.

Dans le Psaume 19 verset 8 on lit que **La Loi de l'Eternel est parfaite**, elle restaure l'âme. Le témoignage de l'Eternel est véritable, il rend sage l'ignorant.

Dans le Nouveau Testament Jésus confirme la loi, ne l'abolit pas et n'y change pas un iota. Saint-Paul, le misogyne esclavagiste le contredit complètement et écrit:

« Il y a ainsi abolition d'une **ordonnance (loi) antérieure à cause de son impuissance et de son inutilité, car la loi n'a rien amené à la perfection.** (Hébreux 6, 18-19). Selon Paul de Tarse l'Ancien Testament est donc **un livre inutile, impuissant** et aucunement parfait.

On essaie toujours de faire croire qu'il ne faut pas lire la Bible au premier degré, mais les fanatiques de l'application littérale de la Bible ne connaissent que cette lecture et s'en servent pour discriminer des hommes ou des femmes et même pour inciter à les tuer. C'est la raison pour laquelle on lit sur

des sites Internet musulmans **qu'il n'y a pas de fundamentalistes musulmans** parce qu'ils ne font que se conformer au Coran qui veut l'extermination de tous les non-musulmans.

Le pape Benoît XVI a déclaré que les députés chrétiens au Brésil s'excommunient ipso facto en votant la loi sur l'avortement. **Il n'a jamais dit que les prêtres pédophiles sont s'excommunient ipso facto.** Il doit regretter la suppression des Tribunaux de l'inquisition. Les fanatiques chrétiens aux Etats-Unis trouvent soi-disant dans les Evangiles une justification pour tuer les médecins qui avortent. On trouve toujours dans les saints livres un verset pour exterminer l'autre au nom de son gourou préféré.

Jules Renard avait donc raison de dire: Dieu, j'ignore s'il existe, **mais il vaudrait mieux, pour son honneur, qu'il n'existât point**« .

Rousas John Rushdoony, (1) théologien calviniste, père du « Christian Reconstructionism » exigeait la mort des homosexuels, des blasphémateurs, des femmes infidèles etc., et il y en a bien d'autres qui pensent comme lui et qui se servent du **Coran et de la Bible criminogènes** pour discriminer les homosexuels, les femmes, ou les infidèles.

N'oublions pas que dans plusieurs pays les livres dits saints sont appliqués littéralement. La charia est l'application du Coran et des hadiths. En Iran on condamne à mort pour fornication d'un non-musulman avec une musulmane (art. 82c CP) pour homosexualité (art. 110 CP) ou blasphème (art. 513 C.P) Au Pakistan c'est la mort pour blasphème (295c du CP), la lapidation pour adultère (art. 105 CP), etc.

Tous ces versets criminogènes dans les livres saints sont soi-disant à interpréter symboliquement et à placer dans leur contexte moyenâgeux, mais tout cela est faux puisque **chaque jour les fanatiques s'en servent** pour tuer au nom de Dieu qui soi-disant le commande. Il suffit de regarder les sites des centres islamiques pour se rendre compte combien le Coran est d'application et sert à inciter à la haine les musulmans contre tous les infidèles. **Ce n'est pas du symbolisme cela, c'est une réalité.** Comme tous les autres ouvrages qui incitent au meurtre, à la discrimination, au racisme, ces livres saints des trois monothéismes devraient être interdits jusqu'à ce qu'ils soient adaptés à la C.E.D.H, mais alors il n'en resterait pratiquement plus rien.

Charles Vaudet avait raison; « A la corruption de l'ancien Testament approuvant la servilité, la polygamie, l'adultère et l'inceste, le Nouveau Testament a substitué un ascétisme malsain qui, en fait, condamne le mariage, par l'exaltation du célibat et de la virginité. (2).

C'est le baron d'Holbach qui dit dans « Histoire critique de Jésus-Christ: « L'Évangile n'est qu'un roman oriental, dégoûtant pour tout homme de bon sens et qui ne semble **s'adresser** qu'à des ignorants, des stupides, des gens de la lie du peuple, les seuls qu'il puisse séduire ».

Mustapha Kemal Atatürk en s'exprimant sur le Coran n'était pas moins tendre que le baron d'Holbach pour les « Évangiles en écrivant: **L'islam, cette théologie absurde d'un bédouin immoral, est un cadavre putréfié qui empoisonne nos vies.** » (Mustapha Kemal Atatürk / 1881-1938

Les versets cités ci-dessus, à titre d'exemples, démontrent suffisamment que la publication et la diffusion des livres saints criminogènes sont contraires à **la Déclaration universelle des droits de l'homme**, aux lois interdisant la discrimination basée sur l'orientation sexuelle, au droit pénal national et international, à diverses conventions internationales de droit public et de droit constitutionnel. Voyez ci-après quelques textes parmi d'autres, qui interdisent la publication et la diffusion de tels livres (3)

Guillaume

1° Rushdoony, né à New-York le 25.4.1916- et mort le 8.2.2001, historien, philosophe, théologien calviniste.

2° Le Procès du Christianisme 1933

(3) Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Adopté et ouvert à la signature, à la ratification et à l'adhésion par l'Assemblée générale dans sa résolution 2200 A (XXI) du 16 décembre 1966

Article 2

Les Etats parties au présent Pacte s'engagent à respecter et à **garantir à tous les individus se trouvant sur leur territoire et relevant de leur compétence les droits reconnus dans le présent Pacte, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe,** de langue, de religion, d'opinion politique

ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

Article 6

Le droit à la vie est inhérent à la personne humaine.

Article 26

Toutes les personnes sont égales devant la loi et ont droit sans discrimination à une égale protection de la loi. A cet égard, la loi doit interdire toute discrimination et **garantir à toutes les personnes une protection égale et efficace contre toute discrimination, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique et de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation**

Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales telle qu'amendée par le Protocole n° 1 – Rome, 4.XI.1950

Article 2 –

Droit à la vie : Le droit de toute personne à la vie est protégé par la loi.

Article 14 – Interdiction de discrimination